

Procès-Verbal de la réunion du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée « ITIE – Guinée » du jeudi 11 février 2021

I. INTRODUCTION

Le jeudi 11 février 2021 de 10h20mn à 12h26mn le Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée a tenu sa première réunion de l'année dans la salle de réunion du Ministère des Mines et de la Géologie sous la présidence de Monsieur Saadou NIMAGA, Président dudit Comité.

L'Ordre du Jour était le suivant :

- 1- Présentation des vœux du nouvel an 2021 ;
- 2- Présentation des nouveaux membres du Comité de Pilotage ;
- 3- Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 décembre 2020 ;
- 4- Examen et approbation du PTBA 2021 ;
- 5- Divers.

II. DEROULEMENT

Mr. Saadou NIMAGA : Bonjour Tout le monde. Je vais passer la parole à Mr. DIABY pour lire l'ordre du jour.

« Lecture du projet de l'ordre du jour par Mr. DIABY »

Le projet d'ordre du jour n'ayant pas été modifié est adopté par les membres du Comité de Pilotage présents.

« L'Ordre du jour adopté »

Avant de procéder à la présentation des vœux du nouvel qui est le premier point de l'ordre du jour, le Président du Comité de Pilotage a remis des satisfécits aux membres partants (sortants) dont deux à titre posthume.

« Remise de satisfécits »

- A Madame **CAMARA Hadja Aminatou BARRY** : Le Président du comité de pilotage a rendu un hommage vibrant et mérité au récipiendaire ;
- A titre posthume à la mémoire de Feu **Mamadou Djouldé DIALLO**, qui siégeait au compte de la Cour des Comptes de Guinée et présidait la Commission Audit et Statistiques, **Satisfécit** remis à ses enfants ;

- A titre posthume à la mémoire de **docteur Ousmane CAMARA**, qui siégeait au compte de la Compagnie RUSAL, **Satisfécit** remis à son jeune frère.

En remettant les satisfécits, le Président du Comité de Pilotage a félicité et remercié Madame CAMARA Hadja Aminatou BARRY pour sa contribution de qualité à la promotion du processus ITIE en Guinée. Il a loué les nombreux services rendus à l'ITIE – Guinée.

Il a également rappelé les loyaux services rendus par Docteur Ousmane CAMARA et Mamadou Djouldé DIALLO qui n'ont rien ménagé pour que l'ITIE – Guinée atteigne la Conformité.

C'est avec une grande émotion qu'il a remis les satisfécits à leurs représentants.

1- Présentation des vœux

L'honneur est revenu à **Mr Alpha Abdoulaye DIALLO**, président de la coalition PCQVP, de présenter les vœux du comité de pilotage à Mr. NIMAGA en sa qualité de président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée et aux membres dudit Comité.

Mr. Saadou NIMAGA : je suis agréablement surpris des mots aimables et gentils que votre porte – parole vient de m'adresser en votre nom. Je vous remercie du fond du cœur et en retour je reformule les mêmes vœux à vous et à vos familles respectives.

2- Présentation des nouveaux membres du Comité de pilotage

Mr. Mamadou DIABY : je vous présente Mr. Andrey TOLKANOV, Représentant Adjoint de RUSAL en Guinée qui est le remplaçant de notre regretté docteur Ousmane CAMARA. Je vais laisser le soin à Docteur Alpha Abdoulaye DIALLO en sa qualité de Vice-Président du CNOSC de vous présenter les nouveaux membres, disons la nouvelle équipe de la société civile qui va désormais siéger au Comité de pilotage.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : l'élection des nouveaux membres de la société civile, membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée a duré six mois avec l'appui technique et financier de NRGI. Ces membres représentants sont issus de 36 ONGS de la Guinée lors d'une Assemblée Générale au cours de laquelle le code de bonne conduite a été validé.

« Il a énuméré les noms des onze (11) représentants de la Société Civile dont une femme est la porte – parole ». Ce sont : 1) **Fatoumata KANTE « porte-parole »** ; 2) **Nentaïbou BARRY** ; 3) **Amadou BAH** ; 4) **Hadja Aïcha BARRY** ; 5) **Sékou**

DORE ; 6) Cheick KEITA ; 7) Moussa Iboun CONTE ; 8) Oumar Kanah DIALLO ; 9) El.hadj Sékou Oumar Ly DIALLO ; 10) Kabinet DIANE et 11) Docteur Alpha Abdoulaye DIALLO, Coordinateur et membre du Conseil de Supervision.

Mr. Saadou NIMAGA : je félicite les nouveaux membres et les anciens membres reconduits. Je recommande aux nouveaux membres de se documenter pour mieux connaître l'ITIE et le processus. Ici à l'ITIE on est une famille, c'est-à-dire que toutes les discussions et divergences sont internes, une fois en dehors de cette salle nous parlons tous d'une même voix.

Docteur Alpha Abdoulaye DIALLO : excusez-moi de reprendre la parole sur ce point car c'est important, la nouveauté est que le nombre de femmes et de jeunes a augmenté comme pour satisfaire à une des exigences de la nouvelle Norme de l'ITIE.

3- Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 décembre 2020

« Lecture du résumé du Procès-verbal par Mr. DIABY et vote pour son adoption »

Mr. NIMAGA : Vous avez tous suivi la lecture du résumé du dernier PV. Si personne ne s'oppose à la rédaction de ce résumé du PV qui vous a déjà été envoyé par mail. Ne voyant aucune main levée, je demande qu'on l'approuve car qui ne dit rien consent.

« Le PV de nos derniers travaux est adopté par l'ensemble des membres présents »

4- PRESENTATION DU PTBA 2021

Mr. Nyankoye Florentin HABA représentant de la Cour des Comptes au Comité de Pilotage de l'ITIE et président de la Commission Audit et Statistique a fait un bref compte rendu de la réunion de travail de ladite commission avant de passer la parole au rapporteur, Mr **Sékou Amadou DRAME** du SE de l'ITIE – Guinée.

« Présentation du PTBA 2021 par Mr. Sékou Amadou DRAME » avec une projection des parties essentielles du PTBA 2021 après avoir fait un rappel de l'exécution du PTBA 2020.

Mr. Saadou NIMAGA : Je remercie et félicite Mr. DRAME pour la qualité du travail et de la présentation. J'avoue qu'il y a une grande amélioration. Encore une fois félicitations. Sur ce, le débat est ouvert.

Mr. Sékou DORE de la Société Civile : Merci moi j'ai deux questions.

- 1) Pourquoi vous ne nous avez pas transmis ce document de présentation avant pour nous permettre de prendre connaissance du contenu ?
- 2) Quelles sont les dispositions palliatives à l'encontre des sociétés qui n'ont pas contribué ?

Mr. Mamadou DIABY : Comme d'habitude les documents sont toujours envoyés aux membres du Comité de Pilotage avant les réunions. Avant cette réunion vous n'étiez pas membre du Comité.

Par le passé la CBG, la SAG, et la SMB ont eu à faire des contributions volontaires à l'ITIE-GUINEE. Actuellement, il y a une certaine réticence de la part des sociétés minières. Je pense que nous devons continuer à faire le plaidoyer à ce niveau.

Une commission ad hoc de financement pérenne de l'ITIE a été mise en place pour résoudre le problème de financement de l'ITIE –Guinée qui est récurrent.

Mr. Saadou NIMAGA : Nous faisons l'effort nécessaire pour obtenir le financement des activités à 100% mais qui n'est jamais obtenu. On est obligé de faire une réorganisation à l'interne des activités en privilégiant certaines.

Par rapport à la transmission des documents, vous êtes membres à partir d'aujourd'hui seulement, vous n'êtes même pas dans le mailing liste de l'ITIE, comment on peut vous envoyer les documents ? Comme vous êtes maintenant membres vous allez recevoir les documents dans vos mails.

Mr. Mohamed Lamine SOUMAH /ANLC : Est-ce qu'il y a corruption lorsque les sociétés minières contrôlées par ITIE contribuent à financer les activités de celle-ci ?

Mr Mamadou DIABY : les sociétés minières sont membres à part entière de l'ITIE. Veuillez noter que l'ITIE Internationale est financée par les multinationales.

Mr. Aboubacar KOUROUMAH/DG-BSD/MMG : Le Président de la République parle très souvent des Rapports ITIE. Je crois qu'il faut en profiter.

Mr. Mohamed Sikhé CAMARA : Parlant de la formation des receveurs communaux, je crois que c'est encore trop tôt d'y penser car toutes les communes n'ont pas de receveurs. Le cas de Boké est un exemple. Cette activité n'est donc pas productive pour le moment.

Mr. Mamadou DIABY : c'est très préoccupant car, il y a des montants importants qui sont alloués à cette préfecture (environ 2 Milliards de GNF).

Mr. Kadiata Mory CAMARA : le cas des receveurs est très important il y a lieu de penser à leur affectation et à leur formation car, mettre de l'argent à disposition est très important mais bien gérer est encore mieux.

Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY : Cette question de receveurs communaux est très importante. C'est un processus qui prend assez de temps parce que les receveurs doivent prêter serment devant le Cour des Comptes avant de prendre service et pour le moment dans tout le pays il n'y a que 25 receveurs qui l'ont fait donc il faut y réfléchir.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : Merci pour la présentation du PTBA 2021. Nous allons revoir notre PTBA (la société civile) pour pouvoir aligner les activités à celles du S.E de l'ITIE. Est-ce qu'il y a une activité sur la validation de la Guinée cette année ?

Mr. Sékou Amadou DRAME : Oui effectivement le point 6 du PTBA en fait cas. Egalement pour répondre à la question sur la prise en compte du genre, Oui, un autre point du PTBA 2021 fait ressortir cet aspect.

Mme CAMARA Hadja Aminatou : Est-ce qu'il n'y a pas une contreperformance dans la réalisation des activités du PTBA ?

Mr. Saadou NIMAGA : Je crois qu'il y a eu plutôt un grand progrès cette année car, malgré la présence de COVID-19, on est à 75% d'exécution en 2020.

S'il n'y a pas d'objection nous allons approuver le PTBA 2021

« Le PTBA 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents ».

Je crois qu'on a largement parlé sur ce point il va falloir passer aux Divers s'il y en a bien sûr ?

5- DIVERS :

Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY : mon parcours dans l'ITIE et le secteur minier est très riche sur ce je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagné avec lesquelles j'ai eu certainement à faire du tort, je demande pardon. Mes excuses pour tout manquement à quelque niveau que ça soit.

Mr. Saadou NIMAGA : Nous n'allons pas nous quitter quand même sans adopter ce PTBA ?

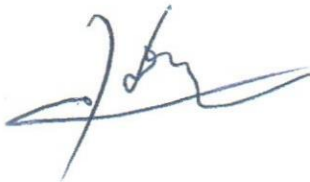
III. CONCLUSION :

Au terme de ses débats, le Comité de Pilotage est parvenu aux conclusions suivantes :

- Il a approuvé le Procès – Verbal de sa réunion du 30 décembre 2020 ;
- Il a salué l'arrivée des nouveaux membres en son sein ;
- **Il a approuvé le PTBA 2021 ;**
- Il a invité les anciens et les nouveaux membres à se mettre à la tâche en vue de réussir la prochaine validation.

Conakry, le 26 février 2021

Le Rapporteur



Mamadou DIABY

Le Président



Saadou NIMAGA